

## CONDITIONS D'UTILISATION CARTE ACCOMPAGNATEUR GRATUIT

Caractéristiques	
Type de voyageur	Pour toute personne à mobilité réduite ne pouvant voyager seule. Le titulaire de la carte est toujours la personne à mobilité réduite, et non l'accompagnateur.
Aire de validité	Entre 2 gares belges ou PANG. Points frontières exclus. Dans les trains internationaux classiques, jusqu'au point frontière.
Temps de validité	Tous les jours. Sans restriction horaire.
Réduction	Pas d'application. <b>Personne à mobilité réduite:</b> le titulaire de la carte voyage avec son titre de transport valable en 1re ou 2e classe, au tarif auquel il a droit. <b>Accompagnateur (personne ou chien): gratuité</b> de transport en 1re ou 2e classe sur présentation de la carte.
Supplément	Pas de <a href="#">Redevance Diabolo</a>

Conditions	
Points de vente	Cette carte est uniquement délivrée par: <b>SNCB Mobility</b> <b>B-MO.051 - section 13/5</b> <b>avenue de la Porte de Hal 40</b> <b>1060 Bruxelles</b> La demande peut également être introduite au guichet qui transmet le dossier au bureau susmentionné.
Billet VIA	Pas d'application.
Surclassement	Pas d'application.
Interruption de voyage	Pas d'application.
Complément de parcours	Pas d'application.
Changement d'itinéraire	Pas d'application.
Retour alternatif	Pas d'application.
Remboursable	Pas d'application.
Echangeable	Pas d'application.
Nominatif	Carte strictement personnelle.
Cessible	Carte strictement personnelle.
1re classe	L'accompagnateur voyage gratuitement en 1re classe à condition d'être dans la même classe et sur le même trajet que le titulaire de la carte.
2e classe	L'accompagnateur voyage gratuitement en 2e classe à condition d'être dans la même classe et sur le même trajet que le titulaire de la carte.
Trajet simple	Pas d'application.
Trajet aller-retour	Pas d'application.

Pour mieux comprendre certains termes utilisés, aidez-vous de notre [lexique](#)